L’alcool : le cadre réglementaire

I. Entrée en matière : définition

La réglementation de l’alcool au volant fixe des seuils d’interdiction et organise dépistage, vérification et sanctions. Le seuil dépend notamment du statut du conducteur.

Sensibilisation à la sécurité routière

Le choix le plus sûr avant de conduire est de ne pas boire. Une quantité dite modérée ne garantit pas de rester sous le seuil.

II. Cinq questions ouvertes

Progression : repérer → expliquer → appliquer → analyser → argumenter. Répondre avec ses propres mots avant de consulter le corrigé.

1. Quelles unités mesurent l’alcoolémie ?

.....

2. Quels seuils distinguent permis probatoire et situation générale ?

.....

3. Comment distinguer dépistage et vérification ?

.....

4. Quelles conséquences peut avoir un contrôle à 0,6 g/l pour un conducteur ordinaire ?

.....

5. Comment analyser un taux de 0,8 g/l et le projet de reprendre la route ?

.....

À l’oral : illustrer chaque réponse par une situation de conduite et justifier le choix le plus sûr.

III. Réponses expliquées

COMPRENDRE EN IMAGES



Identifier

Le seuil dépend de la situation du conducteur.

Mesurer

Sang : g/l ; air expiré : mg/l.

Renoncer

Prévoir un retour sans conduite.

1	Le sang est mesuré en grammes par litre ; l'air expiré en milligrammes par litre. Ne pas confondre les deux valeurs.
2	L'interdiction commence à 0,2 g/l de sang en probatoire ou apprentissage, contre 0,5 g/l dans le cas général ; certains régimes particuliers imposent aussi 0,2 g/l.
3	Le dépistage recherche une consommation. La vérification par appareil homologué ou analyse établit la mesure utilisable selon la procédure légale.
4	Entre 0,5 et moins de 0,8 g/l, il s'agit d'une contravention : généralement 135 € et retrait de 6 points, avec d'autres mesures possibles.
5	À partir de 0,8 g/l, la conduite est délictuelle. Ne pas reprendre le volant ; organiser le retour et respecter les mesures prises par les autorités.

IV. Tableau de synthèse

Situation / notion	Repère / action
Seuil probatoire	0,2 g/l = 0,10 mg/l d'air
Seuil général	0,5 g/l = 0,25 mg/l d'air
Seuil délictuel	0,8 g/l = 0,40 mg/l d'air

V. Réglementation et sanctions utiles

À partir de 0,8 g/l : jusqu'à 3 ans de prison et 9 000 € ; retrait de 6 points et peines complémentaires possibles. Les aggravations et le refus de vérification suivent des règles propres.

Les plafonds pénaux indiqués ne sont pas des peines automatiques. La qualification, les aggravations et les décisions des autorités déterminent les suites.

Sources pour vérifier et approfondir

Service Public - Alcool au volant

Alcool : lire les unités et les conséquences

Le seuil d'interdiction et le seuil délictuel n'ont pas le même rôle. Une alcoolémie inférieure au seuil général peut déjà être interdite dans un régime particulier.

REPÈRES VISUELS POUR APPROFONDIR



Lire ensemble la mesure, l'unité et le régime applicable au conducteur.

Identifier sa situation

Le probatoire et l'apprentissage sont notamment soumis à l'interdiction à partir de 0,2 g/l de sang. Dans le cas général, elle commence à 0,5 g/l. Certains autres régimes imposent également 0,2 g/l. Ne pas appliquer le seuil d'un autre conducteur à son propre cas.

Distinguer les unités

0,2 g/l de sang correspond à 0,10 mg/l d'air expiré ; 0,5 à 0,25 ; 0,8 à 0,40. Les nombres changent parce que le prélèvement et l'unité changent. Un résultat doit toujours être lu avec son unité.

Prévoir le retour plutôt que calculer une permission

À partir de 0,8 g/l de sang, la conduite est un délit. Les sanctions exposées dans le corrigé ne sont pas automatiquement la peine prononcée. La solution de prévention est d'organiser un conducteur sans consommation, un transport ou un hébergement, sans retenir une heure de départ sur un calcul approximatif.

Situation / notion	Repère / action
0,2 g/l de sang	0,10 mg/l d'air
0,5 g/l de sang	0,25 mg/l d'air
0,8 g/l de sang	0,40 mg/l d'air

Sources de cet approfondissement

Service Public - Alcool au volant